

# Traversée du Mont Salève au Grand Piton depuis le Pas de l'Echelle

Une randonnée proposée par mickou



Visorando



Randonnée n°3539746

Je vous propose la traversée d'une bonne partie du Mont Salève depuis le Pas de l'Échelle jusqu'au Grand Piton. Différents panoramas, entre autres avec certains massifs du Chablais et des Bornes, la vallée de l'Arve, le Mont-Blanc et Lac d'Annecy dans la 1<sup>re</sup> partie. Puis le bassin Genevois, le lac Léman et le Jura dans la seconde. C'est une randonnée sans difficulté technique mais difficile de part la distance.

<b>Durée :</b>	10h05	<b>Difficulté :</b>	Difficile
<b>Distance :</b>	23.39km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	1201m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	1194m	<b>Régions :</b>	Alpes, Salève
<b>Point haut :</b>	1377m	<b>Commune :</b>	Étrembières (74100)
<b>Point bas :</b>	429m		

## Description

Depuis Annemasse, allez à la commune du Pas de l'Échelle (D46) ou accès via la sortie d'autoroute "Aire du téléphérique du Salève"(A40). Possibilités de se garer sur le parking du téléphérique du Salève (beaucoup de places) ou sur le Chemin du Bois Meriguet (10 places maximum qui est le départ sur la carte)

**(D/A)** Départ depuis la fin du Chemin du Bois Meriguet. Vous entrez dans la forêt, après quelques lacets un peu pentus et vous arrivez à la plus grosse difficulté technique. La pente est raide, des rambardes sur votre gauche vous permettent de vous aider à monter et à ne pas tomber. Puis vous débouchez sur un pan de falaise avec un grand escalier à monter, prenez votre temps les marches sont très lisses. Continuez à monter sur votre chemin qui passe sur des traverses de chemin de fer.

**(1)** Vous atteignez un replat de la commune de Monnetier, passez le banc puis prenez le chemin à droite qui s'enfonce dans la forêt (ne prenez donc pas le chemin balisé avec la flèche Jaune).

**(2)** Après quelques lacets, vous atteignez le Chalet de la Croix, jolie vue sur le Lac Léman et la frontière franco-suisse. Continuez en forêt durant 800 m environ et atteignez une première aire de saut en parapente.

**(3)** Laissez la gare du téléphérique du Salève sur votre droite et montez les quelques marches devant la petite buvette. Passez devant l'aire de jeux pour enfants, faites 100 m puis sortez du chemin;

**(4)** Prenez à gauche sur la route goudronnée, traversez la route départementale pour rejoindre juste en face un petit chemin tracé.

Rejoignez la Route des Trois Lacs que vous parcourez à gauche, puis tournez à gauche sur le Chemin des Treize Arbres. Vous passez devant l'ancienne gare du Chemin de Fer du Salève et descendez sur 200 m.

**(5)** Dans la courbe à gauche, sortez du chemin carrossable et tournez à droite. Au croisement suivant, tournez à gauche et longez la maison. Désormais c'est 1,3 km tout droit jusqu'à la Grange Gaby.

**(6)** Contournez la Grange Gaby par la gauche. Retournez en forêt et lorsque vous en sortez, profitez du panorama sur certains des massifs du Chablais et des Bornes, la vallée de l'Arve, le Mont-Blanc et le Lac d'Annecy (au fond si ciel bien dégagé). Continuez votre chemin tout droit, passez devant la ferme de La Pile puis marchez plein Sud, une nouvelle fois, sur la Route des

## Points de passages

- D/A Bois Meriguet**  
N 46.164667° / E 6.196844° - alt. 429m - km 0
- 1 Chemin du funiculaire**  
N 46.162104° / E 6.202464° - alt. 685m - km 0.84
- 2 Chalet de la Croix**  
N 46.160217° / E 6.198222° - alt. 883m - km 1.45
- 3 Gare téléphérique du Salève**  
N 46.154199° / E 6.193997° - alt. 1095m - km 2.24
- 4 Bifurcation de la boucle A/R**  
N 46.153493° / E 6.192998° - alt. 1113m - km 2.36
- 5 Chemin des Treize Arbres**  
N 46.149139° / E 6.195878° - alt. 1128m - km 2.92
- 6 Grange Gaby**  
N 46.138618° / E 6.188928° - alt. 1203m - km 4.29
- 7 Parking, la Bouillette**  
N 46.125541° / E 6.172428° - alt. 1210m - km 6.48
- 8 La Croisette, parking**  
N 46.119426° / E 6.171745° - alt. 1172m - km 7.2
- 9 Parking - Col des Pitons (1336 m)**  
N 46.092316° / E 6.140072° - alt. 1334m - km 11.58
- 10 Tour Bastian - Le Grand Piton (1379m)**  
N 46.095097° / E 6.139302° - alt. 1357m - km 11.93
- 11 Observatoire du Salève**  
N 46.146416° / E 6.187125° - alt. 1232m - km 20.15
- D/A Bois Meriguet**  
N 46.164652° / E 6.196731° - alt. 429m - km 23.39

Trois Lacs sur 500 m.

- (7) Entrez sur le parking sur la gauche que vous traversez et continuez sur le chemin tracé le long de la route.
- (8) À La Croisette (restauration et boisson possible), traversez la place et le Foyer Nordique du Salève, puis prenez le chemin carrossable qui monte à gauche. Désormais vous êtes sur le GR® Balcon du Léman, c'est maintenant tout droit pendant 2 km. Traversez la ferme de Chavanne puis continuez encore tout droit, passez par le Petit Pommier puis finalement arrivez sur le parking du Grand Piton au Col des Pitons.
- (9) Prenez à droite et suivez la direction du Grand Piton. Vous atteignez le Grand Piton et la Tour Bastian après quelques lacets.
- (10) Idéal pour une petite pause devant le Jura, le bassin Genevois et le Lac Léman. Vous êtes à la moitié de votre parcours. Repartez sur vos pas, passez le parking et faites le chemin inverse, repassez par la Croisette et arrivez à la Bouillette.
- (7) Suivez le panneau et la direction de l'Observatoire du Salève à gauche, passez devant une aire de saut de parapente, puis entrez dans les alpages du Salève et continuez tout droit durant 3 km.
- (11) Au restaurant de l'Observatoire du Salève et son parking, faites un petit détour vers la gauche pour avoir une belle vue sur la ville de Genève. Continuez tout droit en légère descente, passez devant le centre bouddhiste et tibétain Shedrub Choekhor Ling, puis d'une nouvelle aire de saut en parapente. Continuez tout droit jusqu'à la gare téléphérique du Salève
- (3) Continuez votre descente à pied et faites le chemin inverse de l'aller (D/A).
- Si vous ne vous sentez plus très en forme, vous pouvez redescendre avec le téléphérique.*

## Informations pratiques

Si vous ne voulez quasiment faire que du plat, vous pouvez utiliser le téléphérique à l'aller et au retour, vous commencerez et finirez donc votre randonnée pédestre au (3).

**Attention !** le téléphérique du Salève est parfois en travaux et ferme plus tôt en moyenne et basse saison, consultez leur site internet.

Bâtons de randonnée recommandés.

Pas de points d'eau "gratuits" mais possibilité de restauration/boissons à la Gare Téléphérique du Salève, à l'Observatoire du Salève et à La Croisette.

## A proximité

Ancienne Gare du Chemin de Fer du Salève.

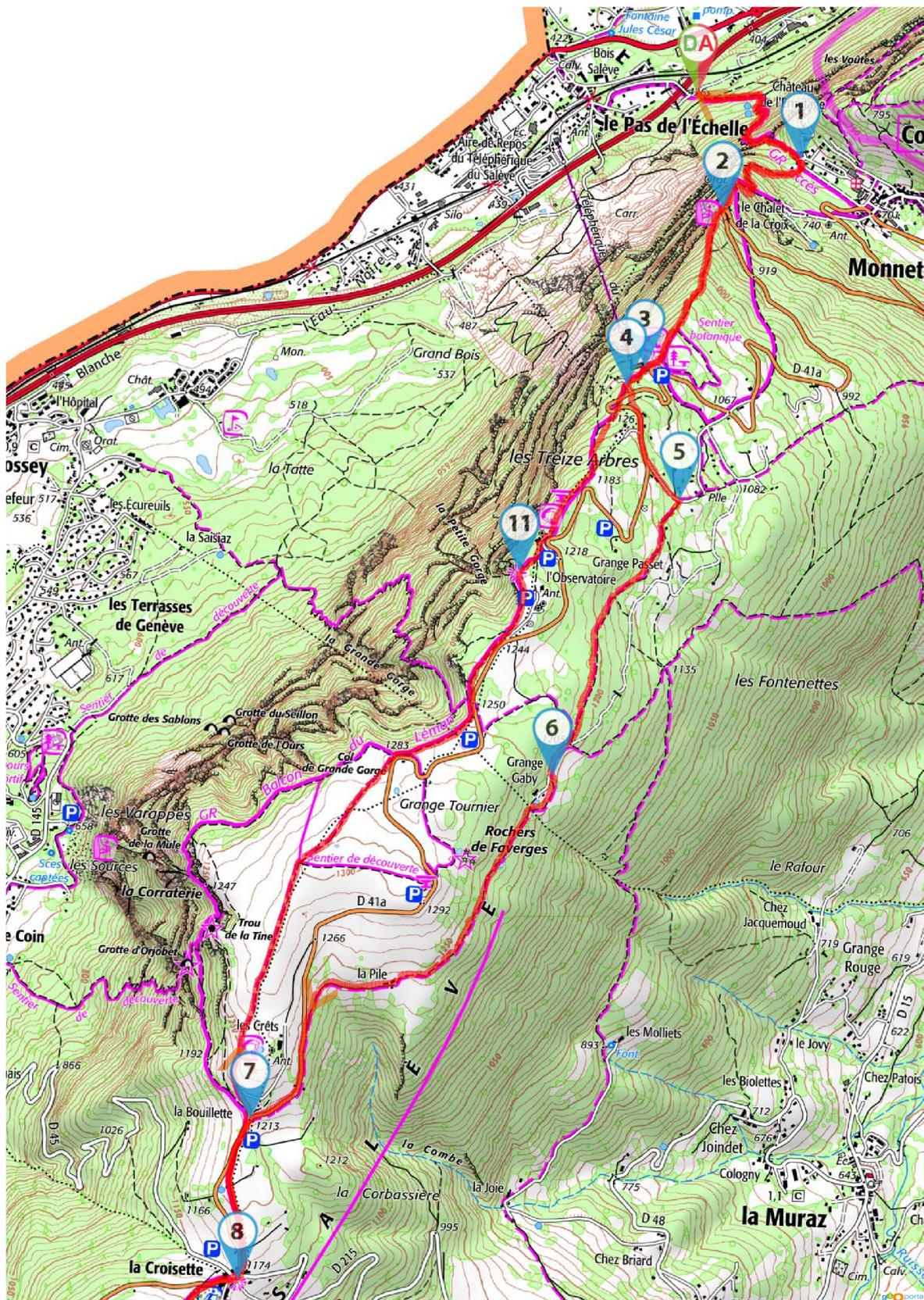
La Tour Bastian.

La Grotte du Diable.

Centre bouddhiste et tibétain Shedrub Choekhor Ling que vous pouvez visiter, une petite boutique également.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-traversee-du-mont-saleve-au-grand-piton/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2020 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2020 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

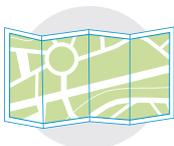
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**